



Au geste du chef d'orchestre levant sa baguette, l'immobilité et le silence se font rapidement dans la salle. Les attitudes se figent, mais cette immobilité n'indique nullement le repos. Elle recouvre au contraire une tension musculaire, beaucoup plus forte d'ailleurs chez les musiciens de l'orchestre que parmi le public. Ceux-là ramassent leurs forces, tenant leur souffle sous la pression des lèvres ou contractant les muscles du bras droit comme pour une lutte avec la matière sonore, et inclinant le buste dans une position qui rappelle celle des coureurs à pied, attendant le geste du starter. Ces attitudes ont leur reflet dans l'auditoire et, en cette minute de suspension totale, il n'est sans doute pas un seul être, parmi ceux qui sont venus pour la musique elle-même, qui ne subisse, consciemment ou non, mille contractions épousant des formes diverses et restant pour la plupart internes, mais douées de par leur profondeur même d'une réalité non moins effective.

Ces mouvements à l'état d'ébauche sont un terrain excellent, semble-t-il, pour la musique, qui va les dégager, les amplifier, les ordonner suivant les rythmes de ses développements.

Si les expériences que nous avons citées ont été bien interprétées, telle est bien la réaction à prévoir, car nous avons supposé que l'orchestre jouait une de ces œuvres modernes, où la matière musicale revêt des formes rythmiques aux arêtes accusées, parfois même brutalement soulignées. Voici donc que sous l'œil attentif du public, la baguette directrice trace en l'air des figures saccadées et anguleuses et, par un curieux effet d'optique, semble flageller au sommet de l'orchestre le timbalier, qui de fait se démène furieusement sur son tabouret à pivot.

Heureusement pour la tranquillité de notre plaisir musical, la puissance dynamique du rythme est contrariée chez les auditeurs par les lois du bon ton, qui imposent à tous l'impassibilité.

Quelles en sont les sources ? Evidemment les obligations, résultant de la vie en commun, où les droits de l'un bornent les droits de l'autre. Mais elle est peut-être aussi le fruit d'une tendance plus profonde : celle qui nous induit à renfermer dans le secret de notre vie intérieure toute émotion, à entraver son extériorisation, qui révélerait à autrui un point faible, une voie d'accès jusqu'à notre sensibilité. Ce n'est là au fond qu'une manifestation de la pudeur, au sens le plus général du mot.

Préserver de toute inquisition indiscrète le sanctuaire du moi, voilà bien une qualité qui ne surprendra pas chez les fideles de la musique, l'art qui s'adresse à la partie la plus intime de la sensibilité et laisse le plus large champ à l'accommodation personnelle. Aussi les auditeurs sont-ils rares, qui laissent entrevoir autrement que par des contractions du visage, la violence des impressions, provoquées en eux par la musique et en particulier par son rythme.

Ils sont de deux sortes : les uns, chez qui cette agitation ne tient en aucune façon du réflexe, s'imaginent en battant la mesure du poignet ou du pied, ou en dodelinant de la tête, prouver leurs connaissances musicales. Cette ostentation, d'autant plus gênante qu'elle vise indiscrètement à retenir l'attention du voisin, n'est heureusement pas fréquente.

Les autres, plus sincères, obéissent vraiment à une nécessité intérieure, en traduisant ainsi les pulsations du rythme ; ce sont des natures impressionnables, incapables de maîtriser les réactions nerveuses de leur être.

Pour la majorité des auditeurs, le self-contrôle a détruit toute impulsion instinctive, et la musique la plus scandée ne réussit pas à entamer leur impassibilité. Cette séparation volontaire de la sensation sonore et du mouvement qui l'accompagnait naturellement à l'origine, comme on le sait, est-elle nuisible à l'intensité du plaisir musical ? D'une manière générale, il semble bien que chez les êtres, dont la spontanéité n'a pas subi les déformations de l'éducation, chez les sauvages et les enfants, les joies les plus vives soient celles, dont l'expansion est la plus débridée. La moindre contrainte corrompt la qualité du plaisir quand elle ne la détruit pas. On est donc en droit de conclure que l'immobilité de commande usitée dans les salles de concert est anti-naturelle, et qu'en supprimant le prolongement moteur de la sensation musicale et rythmique, on restreint mal à propos l'amplitude des phénomènes organiques de tous ordres, respiratoires, circulatoires, musculaires ; autant dire qu'on étouffe par là son retentissement dans notre sensibilité.

De deux maux pourtant, comme il faut choisir le moindre, mieux vaut encore cet affaiblissement du plaisir musical que la transformation de nos auditeurs recueillis en danseurs de St-Gui impénitents. D'autant que notre programme, après cette heure passée au concert, comporte une soirée au théâtre lyrique, où la force dynamique de la musique est multipliée par le jeu des acteurs, et, pendant l'intermède chorégraphique, par celui des danseurs.

(A suivre.) G. BENDER et M. ROUSSEAU.